



**HAL**  
open science

# Les marchands orientaux et les langues occidentales au XVIIe siècle : l'exemple des "Choffelins" de Marseille

Olivier Raveux

► **To cite this version:**

Olivier Raveux. Les marchands orientaux et les langues occidentales au XVIIe siècle : l'exemple des "Choffelins" de Marseille. 2009. halshs-00429647v2

**HAL Id: halshs-00429647**

**<https://shs.hal.science/halshs-00429647v2>**

Preprint submitted on 25 Mar 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les marchands orientaux et les langues occidentales au XVII<sup>e</sup> siècle : l'exemple des « Choffelins » de Marseille

La question des marchands et des langues à l'époque moderne est loin d'être un domaine vierge<sup>1</sup>. Quelques articles et certains travaux collectifs ont déjà donné des éléments sur le sujet<sup>2</sup>. Néanmoins, force est de constater que cette thématique a rarement été traitée pour elle-même, notamment dans le cadre des échanges commerciaux dans la Méditerranée du XVII<sup>e</sup> siècle. Nous avons pourtant là un espace et un temps du négoce animés par une active circulation des hommes et des marchandises, marqués par une grande diversité linguistique et formant ainsi un laboratoire des plus pertinents pour aborder la question des marchands et des langues dans le commerce de moyenne et longue distances. Le but de cet article est d'apporter une contribution à ce champ de recherche en tentant de répondre à trois interrogations. Dans la Méditerranée du XVII<sup>e</sup> siècle, quelles sont les ressources linguistiques mobilisées, développées ou créées par les négociants pour la bonne marche de leurs affaires ? Existe-t-il des pratiques propres à cet espace, à un réseau d'affaires ou à un groupe communautaire ? Quelles sont les retombées économiques et sociales du plurilinguisme issu du commerce interculturel<sup>3</sup> ?

La question des marchands et des langues est complexe car les analyses doivent tenir compte de nombreux paramètres comme le lieu et le type des transactions, la nature des biens vendus ou le bagage linguistique propre à chaque groupe et à chaque individu. Aussi, dans le cadre d'une simple étude de cas, il s'agira avant tout de proposer quelques éléments de réflexion. Le travail présenté porte sur les marchands choffelins de Marseille durant le dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle. Ces négociants arméniens sont originaires de la Nouvelle-Djoulfra, une banlieue d'Ispahan, capitale de la Perse safavide<sup>4</sup>. « *Plus gros bourg du monde* » selon Jean Chardin<sup>5</sup>, la

---

<sup>1</sup> Je tiens à exprimer toute ma gratitude envers Sebouh Aslanian, Arnaud Bartolomei, Kéram Kévonian et Francesca Trivellato pour leurs conseils et les informations communiquées.

<sup>2</sup> Trois exemples : Franco Angiolini et Daniel Roche (dir.), *Cultures et formations négociantes dans l'Europe moderne*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1995 ; Jacques Bottin et Donatella Calabi (dir.), *Les Étrangers dans la ville. Minorités et espace urbain du bas Moyen Âge à l'époque moderne*, Paris, Editions de la MSH, 1999 et Bernard Heyberger et Chantal Verdeil (dir.), *Hommes de l'entre-deux. Parcours individuels et portraits de groupes sur la frontière de la Méditerranée (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Les Indes savantes, 2009.

<sup>3</sup> Sur le commerce interculturel, cf. l'ouvrage pionnier de Philip D. Curtin, *Cross-Cultural Trade in World History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984 et, plus récemment, la belle thèse de Francesca Trivellato, *The Familiarity of Strangers. The Sephardic Diaspora, Livorno and Cross-Cultural Trade in the Early Modern Period*, New Haven & London, Yale University Press, 2009.

<sup>4</sup> Le terme « Choffelins » est vraisemblablement la traduction française de « Ciolfalini », désignation italienne des habitants de la Nouvelle-Djoulfra.

Nouvelle-Djoulfa a été fondée en 1605 par des familles marchandes déplacées de force par le Shah Abbas depuis Djoulfa, ville d'Arménie majeure située sur la rivière Araxe et la frontière perso-ottomane<sup>6</sup>. Par leur rôle de médiateurs entre Orient et Occident, les Choffelins ont animé un des plus actifs et un des plus fameux réseaux marchands de l'époque moderne<sup>7</sup>. Quelques lignes de Fernand Braudel suffisent pour résumer l'ampleur et le rayonnement géographique de leurs affaires : « *successeurs de la riche bourgeoisie des marchands italiens, un temps maîtresse de la Méditerranée entière* », « *présents dans la presque totalité de l'univers marchand* », « *ils ont rayonné sur le monde à partir de la Nouvelle-Djoulfa* »<sup>8</sup>. Leur succès est évidemment dû au fait que ce sont des chrétiens d'Orient et qu'ils sont donc les plus à même de se poser en intermédiaires entre Orient et Occident. Il est aussi le fruit de la solidité et de l'efficacité d'un réseau construit autour de liens de solidarité fondés sur un triple sentiment d'appartenance (la famille, la Nouvelle-Djoulfa et la communauté arménienne).

D'une manière schématique, il existe trois sortes de marchands choffelins : ceux résidant à la Nouvelle-Djoulfa, les chefs des grandes familles négociantes ; les facteurs itinérants, qui parcourent le monde pour le compte des précédents et pour leur propre compte ; et enfin, ceux composant les colonies dispersées dans les grandes places de commerce européennes et asiatiques. Dans un type de commerce de longue distance profondément marqué par l'incertitude et le besoin de confiance, ces colonies forment les relais indispensables au bon fonctionnement des affaires. Celle de Marseille, objet de cette étude, compte plusieurs dizaines de membres pour le dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Présente dès l'époque de Richelieu, cette colonie de marchands originaires de la Nouvelle-Djoulfa a grossi dans les années 1670 grâce aux mesures arménophiles de Colbert, connu son apogée au milieu des années 1680 puis décliné à partir des années

---

<sup>5</sup> *Voyages de Mr le chevalier Chardin en Perse*, Amsterdam, 1711, t. VII, p. 229.

<sup>6</sup> Cf. carte en annexe. Sur l'histoire de cette déportation et de ces deux localités : Kéram Kévonian, « La société reconstituée » dans Sushil Chaudhury et Kéram Kévonian (dir.), *Les Arméniens dans le commerce asiatique au début de l'ère moderne*, Paris, Editions de la MSH, 2008, p. 371-387 et Edmund Herzig, « The Deportation of the Armenians in 1604-1605 », *Pembroke Papers*, 1, 1990, p. 59-71.

<sup>7</sup> L'histoire de ces marchands a été retracée dans trois remarquables thèses : Sebouh Aslanian, *From the Indian Ocean to the Mediterranean: Circulation and the Global Trade Network of Armenian Merchants from New Julfa, Isfahan, 1605-1747*, Berkeley, University of California Press, à paraître en 2010 ; Ina Baghdiantz McCabe, *The Shah's Silk for Europe's Silver. The Eurasian Trade of the Julfa Armenians in Safavid Iran and India (1530-1750)*, Atlanta, University of Pennsylvania, 1999 et Edmund Herzig, « The Armenian Merchants of New Julfa, Isfahan : a Study in pre-Modern Asian Trade », University of Oxford, 1991.

<sup>8</sup> Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Colin, 1979, t. II, p. 111 et 131 et *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin, 1987, t. II, p. 70.

<sup>9</sup> Cf. tableau 1 en annexes.

1686-1690<sup>10</sup>. Cette étude de cas s'inscrit donc dans un temps et un espace relativement courts. Par les singularités et les caractères d'exemplarité qu'elle permet de dégager, elle n'en est pas moins révélatrice d'éléments marquants sur la question des langues du commerce dans la Méditerranée de l'époque moderne.

### **Formation et bagage linguistiques avant l'arrivée à Marseille**

L'étude du groupe des marchands choffelins de Marseille met en valeur le haut taux d'alphabétisation des individus qui le composent. Les registres paroissiaux et les actes notariés révèlent qu'un seul d'entre eux ne sait pas écrire<sup>11</sup>. Cette situation tranche avec ce qui est observable pour les autres négociants arméniens de Perse et de l'Empire ottoman présents à Marseille, pour lesquels on trouve un taux d'illettrisme proche de 30%. Ce bon taux d'alphabétisation est la conséquence d'une éducation et d'une formation soignées, tout particulièrement pour les langues. Il n'y a rien d'étonnant à cela. La maîtrise des langues étrangères se trouve au cœur du fonctionnement de ce réseau marchand dans lequel l'essaimage et la mobilité des hommes sont des ressources essentielles. Comme l'observe avec justesse le chirurgien de l'*East India Company*, John Fryer, lors de son passage à Ispahan en 1677, les marchands arméniens sont « *addicted to learn languages* »<sup>12</sup>.

### **Premiers apprentissages à la Nouvelle-Djoufba**

Pour faire face à cette dépendance, les Choffelins ne manquent pas d'atouts. A la Nouvelle-Djoufba, les Arméniens parlent trois langues : le persan, langue du pays ; le turc, langue couramment utilisée en Perse par la Cour, l'armée et pour le commerce ; et l'arménien, langue maternelle et identitaire, sous une forme dialectale<sup>13</sup>. A côté de ces avantages que l'on

---

<sup>10</sup> Ce déclin est dû à un changement de politique à leur égard et à plusieurs mesures royales ayant contrarié leurs affaires, surtout dans le commerce de la soie et des indiennes, deux de leurs grands domaines d'activités avec la vente des diamants, de l'ambre et du corail.

<sup>11</sup> Cette étude se fonde sur les registres paroissiaux et les registres du tribunal de commerce de Marseille et sur plusieurs centaines d'actes provenant des fonds des notaires marseillais du XVII<sup>e</sup> siècle (Archives départementales des Bouches-du-Rhône, désormais ADBdR, 351 E, 353 E, 355-358 E, 361-362 E, 366-367 E, 372 E, 392 E et 394 E). Témoin du mariage de Joseph de Simon en mai 1676, Grégoire de Arabet déclare « *ne pas sçavoir écrire* » (ADBdR, registres paroissiaux de Notre-Dame des Accoules).

<sup>12</sup> John Fryer, *A new account of East-India and Persia, in eight letters (...) being nine years travels begun 1672 and finished 1681*, London, 1698, p. 269.

<sup>13</sup> Jean Chardin, *Voyages en Perse. Textes présentés par Claude Gaudon*, Paris, Phébus, 2007, p. 180. Le voyageur Pietro Della Valle n'hésite pas à écrire que « *La langue turque est plus en usage en Perse que la naturelle du pays* » (*Les fameux voyages de Pietro Della Valle gentil-homme romain, surnommé l'illustre voyageur, dans la Turquie, la Perse et les*

pourrait qualifier de « naturels », les Choffelins ont mis en place ou profitent d'un système de formation dans lequel l'apprentissage des langues est consolidé et étoffé par étapes. Celui-ci mêle formation scolaire institutionnalisée, apprentissage par les voyages et éducation parascolaire, domaine dans lequel le manuscrit et l'imprimé tiennent un rôle essentiel.

Une carrière classique de négociant choffelin commence par une alphabétisation en arménien avec le curé de la paroisse<sup>14</sup>. D'un point de vue linguistique, leur formation est rapidement élargie par un premier contact avec une ou deux langues européennes, le français et l'italien. Les jeunes Choffelins profitent de l'enseignement dispensé par les missionnaires catholiques européens présents à la Nouvelle-Djoulf, notamment celui offert par les Capucins<sup>15</sup>. Enfin, pour une partie d'entre eux, ceux montrant les meilleures dispositions pour les affaires, le parcours scolaire se termine à la Nouvelle-Djoulf au sein d'écoles ayant une vocation commerciale plus ou moins affirmée.

Depuis au moins les années 1680, les Jésuites offrent un enseignement aux jeunes Arméniens destinés à gagner les rangs des agents commerciaux<sup>16</sup>. Sous la houlette du père Tillac, ces derniers apprennent certes « *les prières et les principes de la religion* » mais aussi l'arithmétique, la géographie, la cartographie et des langues, parmi lesquelles l'italien et le portugais<sup>17</sup>. Une autre institution est encore plus étroitement liée à l'apprentissage des pratiques du négoce et à l'acquisition des outils qui lui sont associés. Il s'agit d'une école supérieure de commerce, dirigée par un ancien marchand dénommé Constant, du type des académies de commerce qui vont fleurir sur le continent européen au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Les témoignages sur cet établissement sont rares et datent

---

*Indes Orientales*, Paris, 1662, vol. II, p. 116-117). Sur le dialecte de la Nouvelle-Djoulf, cf. Hratchia Adjarian, *Classification des dialectes arméniens*, Paris, Champion, 1909.

<sup>14</sup> Raymond H. Kévorkian, « Le négoce international des Arméniens au XVII<sup>e</sup> siècle » dans *Arménie entre Orient et Occident, trois mille ans de civilisation*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1996, p. 149-150.

<sup>15</sup> André Daulier Deslandes, *Les Beautés de la Perse ou la description de ce qu'il y a de plus curieux dans ce royaume*, Paris, 1673, p. 50 et Jean-Baptiste Tavernier, *The six voyages (...) through Turkey, into Persia and the East Indies for the space of forty years*, London, 1677, p. 160. Les Capucins sont installés à Ispahan dès 1628. Le père supérieur Ambroise de Preuilly a porté l'enseignement du français auprès des jeunes Arméniens dans les années 1660.

<sup>16</sup> Les Jésuites sont présents à la Nouvelle-Djoulf depuis 1643.

<sup>17</sup> Sur l'enseignement des Jésuites, on lira les pages écrites par le père Jacques Villotte (*Voyages d'un missionnaire de la Compagnie de Jésus en Turquie, en Perse, en Arménie, en Arabie et en Barbarie*, Paris, J. Vincent, 1730, p. 423 et suivantes). Je remercie Sebouh Aslanian de m'avoir communiqué l'existence de cette source.

<sup>18</sup> Jochen Hoock, « L'enseignement commercial anglais au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans Franco Angiolini et Daniel Roche (dir.), *Cultures et formations négociantes...*, op. cit., p. 159-174.

également des années 1680<sup>19</sup>. Nous savons par les manuels qui ont été conservés que les élèves y apprenaient à manier les outils nécessaires à leur futur métier (l'arithmétique, la comptabilité, les règles du négoce, la géographie). Les langues faisaient partie de l'enseignement, sans que l'on en sache vraiment plus sur cette question. Combien de jeunes Choffelins sont passés dans cette école de commerce ? Là encore, peu de renseignements, mais le chiffre de 250 diplômés pour les deux dernières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle a été avancé par plusieurs spécialistes. Les marchands installés à Marseille ont-ils bénéficié de cet enseignement ? Il est raisonnable de l'envisager pour ceux issus des principales familles de la Nouvelle-Djoulfa, mais il faudrait pouvoir reconstituer l'histoire de cette école pour savoir si celle-ci – ou une autre de même type – a fonctionné dans les années 1650-1670 et connaître avec plus de précision l'éventail du public qu'elle touchait.

On le voit donc, cette société de la Nouvelle-Djoulfa a su assurer une bonne formation linguistique à ses futurs marchands. Nécessité a fait loi, tant cette société est tournée vers le négoce interculturel de longue distance. Par bien des aspects, le plurilinguisme des marchands choffelins peut être vu comme une construction sociale volontaire et utilitariste<sup>20</sup>. Cette formation initiale des marchands originaires de la Nouvelle-Djoulfa diffère-t-elle de celle suivie par les marchands européens au même moment ? Pour le dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, les Choffelins paraissent en avance sur bien des communautés marchandes, aussi bien pour la grande attention accordée à l'apprentissage des langues dans un cadre scolaire que par la création d'une école supérieure de commerce. Sont-ils pour autant précurseurs ? Les éléments manquent encore pour trancher.

#### La formation par la pratique et les voyages

Après le temps de la formation à la Nouvelle-Djoulfa, vient l'heure des déplacements pour les jeunes marchands. Ils partent courir le monde pour achever leur formation et commencer à pratiquer leur métier. Ici, il n'y

---

<sup>19</sup> L'école était située dans le monastère Saint-Sauveur. Pour ce paragraphe, cf. Sebouh Aslanian, « The Circulation of Men and Credit : the Role of the Commenda and the Family Firm in Julfan Society », *Journal of Economic and Social History of Orient*, 50, n°2-3, 2007, p. 136-138 et « "The Salt in a Merchant's Letter" : The Culture of Julfan Correspondence in the Indian Ocean and the Mediterranean », *Journal of World History*, 19/2, 2008, p. 145 ; Ina Baghdiantz McCabe, « Merchant Capital and Knowledge : the Financing of Early Printing Presses by the Eurasian Silk Trade of New Julfa » dans T. F. Mathews et R. S. Wieck (dir.), *Treasures in Heaven : Armenian, Art, Religion and Society*, New York, Pierpont Morgan, 1998, p. 62 ; Kéram Kévonian, « Marchands arméniens au XVII<sup>e</sup> siècle. A propos d'un livre arménien publié à Amsterdam en 1699 », *Cahiers du Monde Russe et Soviétique*, XVI (2), avril-juin 1975, p. 200-211.

<sup>20</sup> Bien entendu, ce plurilinguisme pouvait également, et parfois dans le même temps, relever du domaine religieux et culturel.

a rien d'exceptionnel dans la méthode. Comme partout ailleurs, les marchands de la Nouvelle Djoulfa sont éduqués aux pratiques commerciales sur le tas et par les voyages, aux côtés d'un membre plus expérimenté de leur famille.

Pour ceux destinés à travailler un jour en Europe, la première étape est celle des échelles du Levant. Ce séjour est primordial et vraiment formateur pour les langues, surtout à Alep et à Smyrne, véritables « tours de Babel ». Dans un mémoire de 1678, l'orientaliste Antoine Galland évoque le temps de passage des marchands arméniens à Smyrne et leurs principales acquisitions linguistiques<sup>21</sup>. Selon lui, ils y demeurent huit à dix ans comme correspondants, et résident dans cette ville jusqu'à ce qu'ils se soient suffisamment enrichis et formés pour gagner l'Europe. Ce séjour temporaire dans les échelles du Levant est confirmé pour plusieurs de nos marchands installés par la suite à Marseille, même si la durée est plus courte et souvent partagée entre plusieurs échelles<sup>22</sup>.

Quels apprentissages linguistiques font les Choffelins dans les échelles du Levant ? A l'instar d'autres voyageurs<sup>23</sup>, Antoine Galland nous explique qu'ils y apprennent la « *langue franque* », la lingua franca, mixte de langues permettant d'établir les premiers contacts avec les Européens<sup>24</sup>. S'il a effectivement concerné une part importante des marchands arméniens originaires de la Nouvelle-Djoulfa passés par Smyrne et Alep et a débouché sur une utilisation régulière dans les échanges interculturels, cet apprentissage serait intéressant à double titre. Il permettrait tout d'abord de démontrer l'importance de la lingua franca dans l'ensemble du bassin méditerranéen, car nous sommes ici en Méditerranée orientale et non au Maghreb. Il soulignerait également la variété des face-à-face communautaires concernés par l'usage de la lingua franca. Dans ce cas précis, nous n'avons pas affaire à des relations entre musulmans et chrétiens mais à des relations entre chrétiens d'Occident et chrétiens d'Orient.

Peut-on évaluer l'importance de l'emploi de la lingua franca dans les milieux du négoce arménien ? Les minutes des notaires marseillais apportent quelques indices de sa présence dans les affaires traitées par les marchands choffelins mais ceux-ci ne constituent pas pour autant des

---

<sup>21</sup> *Le voyage à Smyrne. Un manuscrit d'Antoine Galland (1678). Introduction, transcription & notes de Frédéric Bauden*, Paris, Chandeigne, 2000, fol. 84 et suivants.

<sup>22</sup> Généralement entre Smyrne et Alep. L'exemple de Raphaël Ruply est emblématique : présent à Marseille à partir de 1675, il a auparavant séjourné « *six ou sept ans à Alep & à Smyrne pour y établir des correspondances* » (BNF, *Mémoires servans à l'éclaircissement des faits insérés en la plainte présentée à Sa Majesté par le sieur Raphaël Ruply, négociant arménien de la ville d'Hispanhan...*, Paris, 1678).

<sup>23</sup> John Fryer, *A new account of East-India and Persia...*, *op. cit.*, p. 283.

<sup>24</sup> Sur la lingua franca, on lira avec grand profit Jocelyne Dakhli, *Lingua franca. Histoire d'une langue métisse en Méditerranée*, Arles, Actes Sud, 2008.

éléments témoignant d'une pratique linguistique interculturelle notable<sup>25</sup>. La rigueur demandée par les pratiques négociantes ne joue en effet guère en ce sens. La lingua franca est une langue pauvre, une langue de transition. Elle permet le troc et l'instauration des premiers contacts mais s'avère insuffisante pour aller plus loin et peut même parfois engendrer des malentendus entre marchands<sup>26</sup>. A Smyrne comme à Alep, les Choffelins se tournent donc également vers les langues permettant de mieux gérer la complexité des affaires. Ils perfectionnent notamment leur italien ou, à défaut, en reçoivent « *une première teinture* ». A l'image de François Galland, de nombreux témoignages nous présentent l'italien comme « *une langue commune avec laquelle beaucoup de Français, d'Anglais et d'Hollandais s'expliquent* ». Dans la hiérarchie des langues utilisées dans l'espace méditerranéen, l'italien est sinon la première, du moins une des deux langues clés, avec le turc, qui permettent de sortir du contact basique pour se faire comprendre plus finement et traiter des affaires commerciales plus complexes.

Après le Levant, vient une nouvelle mobilité pour les marchands choffelins. Dorénavant, c'est en Europe qu'ils poursuivent leurs activités et leur formation. Ils partent pour les grandes villes commerciales italiennes, principalement Venise, Gênes, Livourne et Naples. L'Italie est le sas d'acclimatation pour un séjour prolongé en Europe. Là, ils préparent leur départ vers les autres places commerciales européennes, surtout Londres, Amsterdam ou Marseille. Ils se font aux coutumes européennes, aux règles locales du commerce. Dans le même temps, la maîtrise de l'italien est complétée et affinée. Une grande majorité des négociants choffelins de Marseille a séjourné dans une ville italienne avant de débarquer en Provence. Nous le savons par quelques récits de vies : Melchion de Nazar et Paul de Serquis viennent de Venise, Serquis de Jean et Raphaël Ruply de Livourne...<sup>27</sup>. Il existe aussi des indices plus ténus mais révélateurs de ce passage par l'Italie, comme de simples signatures dans les actes notariés. Durant les mois qui suivent leur arrivée à Marseille, Etienne de Miazar,

---

<sup>25</sup> Deux exemples parmi d'autres : en 1674, Vertanes de Childigar, de passage à Marseille pour récupérer une cargaison de coraux, est présenté comme « *parlan[t] la langue franque* » ; en 1676, Zacharie de George se présente pour une déclaration devant notaire comme « *entendant la langue fran(c)que* » (ADBdR, 356 E 450, 30 janvier 1674, fol.72 et 356 E 451, 4 mai 1676, fol.215 v°).

<sup>26</sup> Sur cette incompréhension provoquée par l'usage de la langue, cf. Francesca Trivellato, "A Republic of Merchants ?" dans Anthony Molho, Rama Curto (eds.), *Finding Europe: Discourses on Margins, Communities, Images, 13<sup>th</sup> to 18<sup>th</sup> Centuries*, Oxford-New York, Berghahn Books, 2007, p. 133-58.

<sup>27</sup> Charles-Diran Tékéian, « Marseille, la Provence et les Arméniens », *Mémoires de l'Institut Historique de Provence*, t. VI, 1929, p. 32 et BNF, *Mémoires servans à l'éclaircissement des faits insérés en la plainte présentée à Sa Majesté par le sieur Raphaël Ruply...*, *op. cit.* Dans cet article, l'orthographe des noms des marchands est celle trouvée dans les documents d'archives.



Nazar de Ovan et Petrous de Aghanaly signent respectivement « *Stefano di Miazar* », « *Nazar di Ovan* » et « *Pietro di Aganaly* »<sup>28</sup>. Quelques lignes écrites ici et là sont plus significatives encore : en 1689, Martin de Cachicq, récemment installé à Marseille, écrit en italien à la fin d'un acte : « *ho ricevuto un sacco e una cintura* »<sup>29</sup>.

Ce panorama de la formation linguistique des marchands choffelins avant leur installation à Marseille a-t-il une valeur plus générale ? Vraisemblablement. Néanmoins, pour répondre avec certitude, il faudrait pouvoir comparer avec les parcours initiaux de ceux qui ont formé et fait vivre les colonies d'Amsterdam et de Londres.

### **Du recours aux interprètes autochtones au commerce des langues**

La migration vers Marseille change-t-elle la donne ? Les ajustements portés à ce plurilinguisme déjà solide sont-ils nombreux et nécessaires ? Dès leur arrivée, les marchands originaires de la Nouvelle-Djouffa ont la capacité de se faire comprendre au moyen de la lingua franca et surtout de l'italien, deux langues proches du provençal. Ils peuvent ainsi rapidement traiter avec les négociants locaux et jouer leur rôle d'intermédiaires pour le réseau choffelin. L'italien est-il pour autant la langue qui suffit pour tout ? Il faut faire ici une grande différence entre la pratique orale des langues et le recours à l'écrit, entre la simple discussion au comptoir et l'arrangement contractuel. Quand la complexité et l'importance des affaires nécessitent rigueur et précision, il faut passer devant notaire et donc passer par le français. De même, les rapports avec les juridictions civiles, nombreux dans le type de commerce pratiqué par les marchands choffelins, nécessitent l'usage du français, notamment dans le cadre des procès jugés par le tribunal de commerce de Marseille.

Les ressources locales : Marseille, petite Babylone du commerce

Comment les marchands choffelins se sont-ils débrouillés avec le français ? Si l'on met à part la question de l'écriture, l'acquisition du français après leur installation à Marseille est rapide. Tous les Choffelins utilisent un interprète à leur arrivée à Marseille mais sont opérationnels en français au bout d'un à deux ans, laps de temps moyen après lequel ils se passent complètement de truchements. Saffras de Avedit, Nuntiat de Mérijean et Golias de Suguias sont présentés l'année de leur arrivée comme « *intelligent en la langue françoise* » ou comme « *entendant les langues* », expression signifiant qu'ils maîtrisent le français, la lingua franca et

---

<sup>28</sup> ADBdR, 356 E 452, acte du 17 septembre 1677, fol. 404 v° et 394 E 32, acte du 10 décembre 1682, fol. 1.032.

<sup>29</sup> ADBdR, 356 E 458, acte du 28 février 1689, fol. 101 v°.

l'italien, du moins à l'oral<sup>30</sup>. Pour Avedit de Mérijean, Grégoire de Ovan et Bogous de Acoub, il faut seulement attendre l'année qui suit leur installation pour observer l'absence d'interprètes lors de la passation d'actes notariés<sup>31</sup>. Les exemples de ce type peuvent être multipliés. Le système de formation des Choffelins démontre son efficacité. En comparaison, le temps d'acquisition du français par les marchands arméniens venus de l'Empire ottoman est beaucoup plus long. Ces derniers restent souvent plusieurs années dans l'obligation de recourir à des interprètes. Certains cas sont même assez surprenants. Ainsi, Jean Cheleby de Amirat, originaire de Trébizonde, prend un interprète en 1697 « *pour n'entendre pas trop la langue française* ». Ce dernier est pourtant présent à Marseille avec son père depuis plus d'une décennie et a même obtenu des lettres de naturalité en 1694<sup>32</sup>.

Pour les Choffelins installés à Marseille, les interprètes sont nécessaires pour les premiers temps de résidence dans la ville. Parallèlement, ceux qui ne sont que de passage dans le port provençal se trouvent placés devant la même nécessité. Pour ce recours à « *l'interprétation* », il faut distinguer deux étapes, une avant la fin des années 1670 et l'autre après. Avant la fin des années 1670, la colonie choffeline n'est pas assez fournie et le recours à des interprètes locaux est assez fréquent. Il n'existe pas de véritables problèmes pour les trouver. Même si c'est dans une moindre mesure, Marseille fait partie, tout comme Smyrne, Alep ou Venise, de ces Babylone du commerce, où les ressources linguistiques et les étrangers sont nombreux. Quels sont ces interprètes utilisés par les Arméniens pour la traduction du français ? On trouve pêle-mêle un horloger provençal, un marin et deux marchands marseillais, un marin vraisemblablement grec, un marchand flamand, deux prêtres arméniens... Il s'agit d'un mélange d'Européens ayant travaillé un temps dans les échelles du Levant, notamment à Constantinople, et d'Orientaux installés en Europe pour raisons professionnelles<sup>33</sup>. Ici, trois remarques sont à faire. Tout d'abord, la « *langue turquesque* » est presque toujours utilisée comme langue de médiation. La seule exception provient des traductions assurées par le marchand marseillais Etienne Guirard, « *intelligent en la langue arménienne* »<sup>34</sup>. Il est vrai que ce marchand faisait la majeure partie

---

<sup>30</sup> ADBdR, 356 E 454, actes du 6 mai 1681 et du 22 mai 1682, fol. 235 v° et 269 ; 356 E 456, acte du 14 août 1685, fol. 386 v°.

<sup>31</sup> ADBdR, 356 E 452, acte du 20 juillet 1678, fol. 348 v° et 356 E 454, acte du 9 janvier 1681, fol. 8.

<sup>32</sup> ADBdR, B 138, lettres de naturalité de mai 1694 et 366 E 229, acte du 13 avril 1697, fol. 563 v°. Il ne s'agit en rien d'une présence factice puisque les actes notariés mentionnent régulièrement ses activités à Marseille tout au long de ses années de résidence.

<sup>33</sup> En Provence, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, se trouvent les trois quarts des sujets ottomans immigrés en France (Jean-François Dubost et Peter Sahlins, *Et si on faisait payer les étrangers ? Louis XIV, les immigrés et quelques autres*, Paris, Flammarion, 1999, p. 256).

<sup>34</sup> ADBdR, 362 E 131, acte du 4 octobre 1677, fol. 1.341.

de ses affaires avec les Arméniens et en hébergeait régulièrement. Ensuite, ce n'est que très rarement une profession. Ces interprètes agissent ponctuellement, pour rendre service. La seule exception est celle de l'horloger Estienne Provance. Ce dernier a très certainement appris le turc dans un atelier d'horlogerie de Constantinople<sup>35</sup>. Il est omniprésent dans les actes notariés concernant les Arméniens dans les années 1670 et il finit par se dénommer lui-même « *trouchement des Arméniens* »<sup>36</sup>. Il vit en effet de cette activité à Marseille même, mais aussi hors de Marseille car il accompagne les marchands arméniens aux grandes foires, celle de Beaucaire par exemple<sup>37</sup>. Troisième et dernière remarque, la présence de l'arsenal à Marseille facilite le recours aux interprètes, non pas par la présence des galériens turcs mais par celles des prêtres missionnaires catholiques chargés de leur conversion. Le Vatican utilisait souvent à cette fin des prêtres arméniens formés à Rome. Dans ce groupe, se dégage la figure de Jean Agop, qui a joué un rôle important dans l'édition d'imprimés arméniens à Marseille, avant de partir pour Venise, où il formera en 1680 le baile Giovanni Battista Donà à la langue turque<sup>38</sup>.

#### De l'occasionnel au professionnel

A partir de la fin des années 1670, le recours à des interprètes locaux est beaucoup plus rare. La colonie choffeline est suffisamment fournie et suffisamment ancienne pour prendre en charge les médiations linguistiques pour les nouveaux venus ou pour ceux de passage. On voit même certains négociants se spécialiser dans cette fonction. Cette mutation est par exemple bien visible pour les deux plus importants négociants choffelins de Marseille, Zacharie de Georges et Melchion de Nazar, qui délaissent une

---

<sup>35</sup> Les horlogers européens présents dans l'Empire ottoman au XVII<sup>e</sup> siècle étaient surtout Suisses (O. Kurz, *European Clocks and Watches in the Near East*, Leiden, E. J. Brill, 1975). A Constantinople, les Marseillais avaient également su se faire une place. En 1670 et 1683, on peut y trouver les Phocéens Fabre et Sébastien Landreau, le premier faiseur de ressorts, l'autre en apprentissage chez le maître horloger Sébastien Arbaud (Robert Mantran, *La vie quotidienne à Constantinople au temps de Soliman le Magnifique et ses successeurs (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Hachette, 1965, p. 165 et ADBdR, 356 E 455, acte du 26 décembre 1683).

<sup>36</sup> ADBdR, registres paroissiaux Notre-Dame des Accoules, mariage Pascal Arrouty et Anne Rousse, 23 juillet 1683.

<sup>37</sup> BNF, *Mémoires servans à l'éclaircissement des faits insérés en la plainte présentée à Sa Majesté par le sieur Raphaël Ruply...*, *op. cit.* Durant les années 1666-1672, Etienne Provance a également été le procureur d'Antonio Boghos, ancien douanier de Smyrne et principal marchand arménien de Livourne, pour les affaires de ce dernier à Marseille (ADBdR, 392 E 101, acte du 9 mars 1672, fol. 276).

<sup>38</sup> Isabella Palumbo Fossati Casa, « L'école vénitienne des Giovanni di Lingua » dans Frédéric Hitzel (éd.), *Istanbul et les langues orientales*, Paris, l'Harmattan, 1997, p. 116-117 et Francesca Scarpa, « Per la storia degli studi turchi e armeni a Venezia : il sacerdote armeno Giovanni Agop », *Annali di Ca'Foscari*, vol. 39, n°3, 2000, p. 107-130.

bonne partie de leurs activités négociantes à la fin des années 1670 (commerce des soies, des cotonnades persanes et indiennes, du corail et des pierres précieuses ; prêt à la grosse aventure et à hypothèque...) pour se spécialiser dans le métier d'interprète et de procureur pour les négociants arméniens en quête de compétences linguistiques<sup>39</sup>. Cette fonction ne se borne plus à assister des compatriotes devant notaire ou devant un tribunal à Marseille. Elle donne lieu désormais à de longues missions, comme celle entreprise par Melchion de Nazar à Paris en 1689 dans le cadre d'une action collective de Choffelins s'étant fait confisquer de nombreuses balles de soie venues de Perse<sup>40</sup>. Vers 1680, pour les Choffelins de Marseille, les langues du commerce sont devenues l'objet d'un commerce, le support d'une activité rémunérée.

Cette opportunité modifie les caractéristiques de leur rôle dans la sphère du négoce marseillais. Désormais, il ne s'agit plus seulement de servir les membres du réseau choffelin mais de servir tous ceux qui peuvent leur permettre de tirer profit de leurs connaissances linguistiques. Ainsi, les marchands choffelins deviennent interprètes pour des marchands grecs, syriaques et surtout maronites ou turcs installés ou de passage à Marseille<sup>41</sup>. Au final, par leurs compétences et leurs pratiques, les Choffelins permettent de décloisonner les réseaux commerciaux, d'élargir les possibilités de rencontres et de tractations pour les marchands étrangers travaillant à Marseille. Dorénavant, ils servent la vitalité commerciale marseillaise dans son ensemble.

L'implication des Choffelins dans le commerce des langues ne se limite pas à l'activité d'interprète et de procureur. Ces négociants se lancent également dans la création de ressources dans le domaine des langues et du langage pour les membres de leur réseau et plus généralement pour l'ensemble de la communauté marchande arménienne, que celle-ci se trouve en Europe ou en Orient. Ils s'investissent dans l'imprimerie arménienne créée à Marseille par Oscan en 1672 puis reprise, après la mort de ce dernier en 1674, par son neveu Salomon de Léon<sup>42</sup>. Ils soutiennent financièrement l'impression d'ouvrages destinés à faciliter l'apprentissage des langues et des langages techniques placés au cœur de la gestion des affaires

---

<sup>39</sup> Cf. tableau 2 des annexes.

<sup>40</sup> Il reçoit 532 livres 14 sous pour les « peynes, sollicitations et interprétagé » de son voyage dans la capitale (ADBdR, 356 E 458, acte du 15 juillet 1689, fol. 354 v°).

<sup>41</sup> L'activité pour le compte des Maronites est la mieux documentée : Abulquairan Daissat, Issouf de Albulquaren, Léon de Thomas et Michel Scarla prennent pour interprète et/ou pour procureur bon nombre de Choffelins de Marseille (Grégoire de Constans, Zacharie de Georges, Grégoire de Arabet, Saffras de Avedit, Melchion de Nazar...) (ADBdR, 356 E 456, actes des 6 juin 1685 et 10 décembre 1686, fol. 270 et 595 v° ; 356 E 456, actes des 18 mars et 7 mai 1685, fol. 145 et 238).

<sup>42</sup> Ce paragraphe sur l'imprimerie arménienne de Marseille se fonde sur la remarquable étude de Raymond H. Kévorkian, *Catalogue des « incunables » arméniens (1511-1695) ou Chronique de l'imprimerie arménienne*, Genève, P. Cramer, 1986.

(mathématiques, comptabilité et métrologie) et prennent en charge l'exportation des volumes vers les échelles du Levant, l'Arménie et la Perse. Deux d'entre eux, les frères Pierre et Simon de Georges, finiront même par reprendre l'imprimerie arménienne de Marseille dans les années 1680.

Trois ouvrages parus en 1675 permettent d'apprécier l'importance de ce travail d'imprimerie. Le premier est un *Abécédaire arménien, avec un abrégé de grammaire de la langue italienne, expliqué en arménien*. Encore une preuve, si besoin en était encore, de l'importance de l'italien dans la formation de tous les marchands arméniens<sup>43</sup>. Le deuxième est un *Art intégral et parfait du calcul*, possible adaptation de l'*Abrégé arithmétique pratique* publié à Rome en 1583 par Christophorus Clavius. « *Ce petit livre de calcul utile et profitable a été achevé, pour la plus grande gloire de Dieu et pour le profit de tous les marchands arméniens* »<sup>44</sup>. Le dernier est un *Index des écritures des fêtes et Calendrier simplifié des mois d'Azaria*, contenant les règles de l'art arithmétique. « *Ce livret profitable et utile a été imprimé pour les besoins et la joie des Arméniens, et surtout des marchands (...)* »<sup>45</sup>. Une nouvelle fois, avec l'édition de livres puis avec leur vente en Europe et surtout en Asie, les langues et les langages du commerce sont devenues pour les Choffelins un objet de commerce.

\*\*\*

Que pouvons-nous retirer de cette étude portant sur ce groupe de marchands polyglottes à la forte identité ? Il y a tout d'abord une confirmation attendue sur le statut, la hiérarchie et le choix des langues dans les échanges commerciaux interculturels dans la Méditerranée du XVII<sup>e</sup> siècle. L'italien et le turc s'affirment plus que jamais comme des outils linguistiques forts et même dominants. Il y a ensuite un constat. Par l'importance et la vitalité de ses communautés chrétiennes, l'Orient semble pouvoir régler plus facilement que les Européens ses problèmes de langues dans le cadre des échanges commerciaux de longue distance. Il y a également une hypothèse qui mériterait d'être étayée par d'autres études de cas. L'accélération des échanges et des mobilités humaines entre Orient et Occident semble rendre les marchands davantage polyglottes dans la Méditerranée du dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle. La maîtrise d'une ou de plusieurs langues étrangères par les marchands européens et orientaux est la conséquence de l'accélération des échanges, elle en devient aussi la cause. Les différents réseaux marchands en Méditerranée ont pris du poids, ne travaillent plus uniquement dans le cadre de la concurrence mais aussi - et de plus en plus souvent - dans le cadre de collaborations ponctuelles ou plus

---

<sup>43</sup> Sur cette grammaire, cf. Alessandro Orenco, « I principi di grammatica italiana stampati a Marsiglia nel 1675 », *Studi e Saggi Linguistici*, 33, 1993, p. 25-72.

<sup>44</sup> Préface de l'ouvrage. La traduction est de Raymond H. Kévorkian.

<sup>45</sup> Colophon de l'ouvrage. La traduction est de Raymond H. Kévorkian.

suivies, pour le plus grand profit du volume global des échanges. Il reste enfin à militer pour une plus large prise en compte de la question des langues et des langages dans les études sur la Méditerranée du XVII<sup>e</sup> siècle afin de mieux saisir les moyens et les retombées du commerce interculturel. C'est par le geste, la parole et l'écrit que se dévoilent et se transmettent les idées, les goûts, les pratiques, les marchandises et les techniques. Travailler ces objets permettrait de mieux comprendre les ressorts des transformations sociales et culturelles provoquées par les échanges entre les deux rives de la Méditerranée.

Olivier Raveux  
CNRS, UMR TELEMME, Aix-en-Provence

## Annexes

Tab. 1 : Marchands arméniens originaires de la Nouvelle-Djoulfâ installés à Marseille durant le dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle (liste non exhaustive)

Nom	Bornes chronologiques de présence documentée
Abbas de Tacouza	1675-1677
Avedit de Meri jean	1680-1681
Avet de Asatour	1688-1689
Avet de Petrous	1686-1689
Baba de Sultanon	1675-1689
Bogous de Acoub	1677-1686
Bogous de Panous	1687-1688
David de Fabre	1683-1690
Etienne de Miazar	1681-1683
Garub jean de Arapié	1688-1689
Germain de Bogous	1680-1682
Golias de Suguias	1681-1682
Grégoire de Arabet	1674-1695
Grégoire de Constans	1684-1693
Grégoire de Ovan	1683-1686
Martin de Cachicq	1689-1691
Melchion de Beyran	1683-1684
Melchion de Nazar	1660-1694
Nazar de Ovan	1676-1679
Nuntiat de Mérijean	1682-1683
Ovan de David	1683-1690
Ovan de Melchion	1677-1682
Panous de Malibaba	1689-1690
Papal de Calous	1683-1686
Paul de Serquis	1673-1694
Petrous de Acoub	1684-1687
Petrous de Aghanaly	1677-1681
Philippe de Nuntiat	1682-1691
Pierre de Georges	1686-1694
Raphaël Ruply	1675-1677
Saffras de Avedit	1685-1688
Salomon de Léon	1672-1685
Sarougan de Georges	1678-1681
Serquis de Jean	1673-1681
Simon de Georges	1678-1696
Sultan de Vartan	1688-1689
Zacharie de Georges	1672-1695

L'orthographe des noms est celle trouvée dans les documents d'archives. Sources : A.D.B.d.R., registres paroissiaux de Marseille, minutes des notaires marseillais et sentences du tribunal de commerce de Marseille (1660-1695) ; A.C.V.M. et A.C.C.I.M.-P.

Tab. 2 : La double fonction d'interprète et de procureur pour les marchands arméniens de Melchion de Nazar et de Zacharie de Georges (1670-1689) (données non exhaustives. Sondages dans les fonds des notaires marseillais)

	Marchands pour lesquels ils exercent
Melchion de Nazar	Agoussian Ouassas (1670) Jegh Nazar Fodan (1673) Carapied de Petrous (1673) Vertanes de Childigar (1674) Bogous de Acoub (1673 et 1678) Grégoire de Mélichet (1677) Arapié de Grégoire (1677) Calus de Sannos (1677) Bogous de Acoub (1677) Nazar de Ovan (1677) Ovan de Melchion (1677) Petrous de Aghanaly (1677) Thourous de Sarquis (1678) Avedit de Mérijean (1680) Martin de Serquis (1680) Paul Dalixan (1680) Jean de Sarquis (1680) Melchion de Gaspar (1681) Saphar Zacharia (1681) Ovanes de Jean (1683) Aratus Agibalin (1683) Agairen de Avedit (1683) Ally de Seffer (1683) Cul Nazard (1683) Bougous de Anat (1683) Icoussa de Issouf (1684) Aynas de Lazare (1685) Bogous de Panous (1687) Parsicq de Marquiton (1689)
Zacharie de Georges	Bogous de Acoub (1677) Ovan de Melchion (1678) Sarougan de Georges (1679) Germain de Bogous (1680) Aratous de Murat (1681) Etienne de Miazar (1681) Melchion de Gaspar (1681) Agairen de Avedit (1683) Melchion de Beyran (1684) Avet de Petrous (1686) Mecarton de Grégoire (1686) Mercitar de Egia (1686) Bogous de Merijean (1686) Delane de Sarougan (1686) Antoun de Jovanes (1686) Martirous d'Avedit (1686) Andreas de Joannis (1686) Sinan de Sarfrous (1686) Garubjean de Arapié (1688) Avet de Petrous (1689)

Sources : ADBdR, 351 E, 353 E, 355-358 E, 361-362 E, 366-367 E, 372 E, 392 E et 394 E.